



La brève de Beauval

Mairie de Beauval

Rue du général Leclerc
80630 Beauval

☎ 03 22 32 90 10

🖨 03 22 32 93 45

contact@beauval.fr
periscolaire@beauval.fr

www.beauval.fr



Secrétariat ouvert au public

Du lundi au jeudi

De 15h00 à 18h00

Le Vendredi

De 15h00 à 17h00

Permanences

Du Maire

Le lundi matin et jeudi
matin

Sur rendez-vous

Des Adjointes

Sur rendez-vous

Assistante Sociale

Sur rendez-vous

03 60 03 43 60

Enfance en danger

Tel : 119 ou sur le site :
www.allo119.gouv.fr

Stop harcèlement

Tel : 3020

Tri sélectif

Le 7 & 23
Avril 2025

LE MOT DU MAIRE

Beauvalaises, Beauvalois,

Plusieurs dossiers avancent :

La nouvelle station d'épuration devrait être opérationnelle en mai 2025, viendra ensuite la destruction de l'ancienne.

Fin 2025, des travaux de déracordement des eaux pluviales devraient commencer, des noues et des bassins d'infiltration sont envisagés mais ceux-ci sont toujours à l'étude.

Suite au refus de prêt pour l'ensemble de l'ancienne école centre et de la maison du directeur, un nouveau compromis de vente a été signé ce mois-ci avec le porteur du projet de la mini-crèche, uniquement pour la partie école. La vente devrait se concrétiser fin avril début mai.

De même j'ai fait estimer l'appartement et la salle de tarot pour une future vente, un investisseur est intéressé par cet ensemble et la maison du directeur. C'est un sujet qui sera proposé lors d'un prochain conseil municipal si l'investisseur donnait une suite favorable.

Les appels d'offres pour les travaux de la boulangerie ont été lancés la semaine dernière, nous aurons une ouverture des plis mi-avril.

Le Maire, Bernard THUILLIER

Agenda

5 Avril : Loto organisé par la Musique de Beauval, salle Paul Bourdon à 19h00.

9 Avril : Après-midi récréatif « décoration de Pâques » organisé par Festi Beauval à 14H00, salle Paul Bourdon.

21 Avril : Chasse aux œufs et chasse aux trésors/énigmes, organisée par Festi Beauval à 10H00, salle Eugène Greuet (à côté du stade).

Bibliothèque de Beauval, Pôle Horace Colmaire, animations sur réservation :

5 Avril à 10H30, séance Bébé lecteur et musicale pour les 0 à 3 ans.

8 Avril à 14H30, atelier créatif « la technique du monotype » dès 3 ans.

15 Avril à 9H30, atelier découverte « LINOGRAVURE » à partir de 12 ans.

26 Avril à 10H00, atelier « Bain sonores » pour adultes.

État civil

Naissances	Mariages	Décès
Le 3 Mars : Léo KOSZTUR Le 12 Mars : Dalia GOSELIN RAGHIB Le 20 Mars : Madeleine PASCUAL Le 20 Mars : Emma FRÉNOY	Aucun	Le 18 Mars : Mme MUZI Bernadette épouse HARDUIN

LE MOIS DERNIER

JUDO

Le week-end du 15 et 16 mars a été particulièrement intense pour les Judokas Beauvalois à Abbeville. Sacha décroche la première place, tandis que Peter, Noa et Valentin terminent à la troisième place ex æquo dans leur catégorie respective.

Lalie se classe également troisième après avoir affronté une ceinture noire et une ceinture marron, alors qu'elle est ceinture verte-bleue. Elle a su se défendre avec courage.

Dimanche, Daphné a disputé trois combats. Malgré une pause de six mois, elle s'est bien battue et réalise un retour prometteur sur les tatamis.

De son côté, Enola, qui a changé de catégorie, a affronté trois adversaires et a obtenu un match nul.

Bravo à tous ! De très beaux combats ont été observés, et certains points seront travaillés en cours pour continuer à progresser.

Le samedi 22 mars, notre repas a rassemblé plus de 136 convives, qui ont partagé une soirée conviviale et agréable. Un grand merci à tous pour votre participation et votre bonne humeur, ainsi qu'aux bénévoles pour leur précieuse aide. **La Présidente Agnès Thuillier Rabouille**

ÉVÈNEMENTS A VENIR ...

RENTREE 2025/2026

Vous venez d'arriver à Beauval ou votre enfant a atteint l'âge de la scolarisation (né en 2022 ou avant le 31 décembre 2023), vous pouvez dès maintenant l'inscrire en mairie puis prendre contact avec la directrice de l'école du Valençon, Madame Dorothee ROUCOU, par téléphone au 03.22.32.20.10 ou par mail : ce.0801604j@ac-amiens.fr. L'école propose une restauration scolaire le midi et un accueil périscolaire qui fonctionne à partir de 7H30 jusqu'à 18H30 le soir ainsi que le mercredi matin de 9H00 à 12H00. **Martine Mesroua, Adjointe**



LOTO DE LA MUSIQUE

Le samedi 5 avril 2025, à la salle des fêtes Paul Bourdon la Musique de Beauval organise son LOTO.

De nombreux lots : Clic clac, table de ping-pong, aspirateur, Plancha, set petit déjeuner, etc....

43 tirages, carton spécial et vitrine inclus.

Ouverture des portes à 17h00, début des jeux à 19h00.

Buvette et restauration rapide sur place. Pas de réservation.

INFORMATIONS MAIRIE

Le lundi 21 Avril étant férié (Week-end de Pâques) la collecte du TRI MÉNAGER (poubelles jaunes) aura lieu le mercredi 23 Avril 2025 au matin. Pensez à sortir vos poubelles la veille au soir.

Délibérations du Conseil Municipal du lundi 10 mars 2025

Tous présents sauf : M. LEROY Philippe et M. KOSZTUR Pierre

Le procès-verbal de la séance du 23 décembre 2024 est approuvé par 16 voix et 2 abstentions.

M. le Maire demande l'autorisation d'ajouter deux points à l'ordre du jour : - Remplacement des luminaires à l'école du Valençon - Acquisition d'un desherbeur mécanique. Vote à l'unanimité.

Remplacement des luminaires à l'école du Valençon

M. le Maire explique que les travaux de remplacement des luminaires ont été commencés par une entreprise qui a fermé et propose d'acheter le matériel afin de terminer ce chantier puis donne lecture du devis REXEL pour un montant de 7 350.00 € HT soit 8 820.00 € TTC. Vote à l'unanimité.

Acquisition d'un désherbeur mécanique tracté

M. le Maire propose d'acheter une bineuse que l'on peut atteler derrière un tracteur et donne lecture du devis de PEVEL AGRI pour 6 200.00 € TTC. Vote à l'unanimité.

Autorisation de signature d'une convention de financement assainissement avec la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie (CCTNP)

Suite à la création d'un bassin de stockage et de restitution des eaux pluviales dans le cadre de la reconstruction de la station d'épuration, une participation financière de 157 497.00 € est demandée, calculée en fonction du coût de l'opération hors taxes et hors subventions selon un état récapitulatif prévisionnel. Vote à l'unanimité pour signer la convention.

Autorisation d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à engager, liquider et à mandater les dépenses d'investissement dans les conditions exposées lors du conseil.

Participation au budget du Réseau d'Education Prioritaire BEAUVAL – DOULLENS

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de participer au budget du REP BEAUVAL-DOULLENS à hauteur de 1 500.00 €.

Attribution des subventions 2025 aux associations

ACGP-CATM 490 €, Amicale des Pompiers 1000 €, Badminton 120 €, Beautiful Val Country Dancers 200 €, Couture 150 €, Festi Beauval 2500 €, Foot Club Beauvalois 500 €, Judo Club Beauvalois 1200 €, Moving 900 €, Musique de Beauval 1000 €, Société La Fraternelle 1500 €, Spartiate Beauval Basket-Ball 500 €, Tennis de Table Beauvalois 1200 €, USEP 380 €, Association des Maires de France 626.26 €, CAUE 200 €, Croix Rouge 50 €, Prévention Routière 120 €, Recherche pour le Cancer 50 €, Secours Populaire Départemental 200 €. Vote à l'unanimité.

Création d'un poste d'adjoint technique 12/35ème

Vote à l'unanimité pour créer un poste 12/35^{ème} à compter du 1^{er} mai 2025 pour un agent de restauration scolaire et de périscolaire qui est actuellement en contrat d'accroissement d'activité.

Travaux de reprises de concession dans le cimetière de Beauval

M. le Maire donne lecture des trois devis qu'il a reçus : - Distigranit pour 26 500.00 €, - Pompes Funèbres Bocquillon pour 30 000.00 €, - SAS Funéraires Collectivités Générales pour 39 595.00 €. Vote à l'unanimité pour désigner Distigranit pour un montant de 26 500.00 €.

Approbation du règlement intérieur des salles de sports

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le règlement intérieur des salles des sports applicable au 15 mars 2025.

Admission en non-valeur Commune

Le Centre des Finances Publiques de Doullens demande d'admettre en non-valeur la somme de 860.00 €. Vote 16 voix pour et 1 abstention.

Admission en non-valeur service des eaux

Le Centre des Finances Publiques de Doullens demande d'admettre en non-valeur la somme de 3 726.86 € correspondant à des dettes d'eau. Vote 16 voix pour et 1 abstention.

Créances éteintes Commune et service des eaux

Vote à l'unanimité d'entériner la décision de la commission de surendettement et d'admettre en créances éteintes les sommes de 697.84 € sur le budget du service des eaux et de 69.70 € sur le budget de la commune.

Adhésion au nouveau contrat statutaire (CDG 80)

La Commune de Beauval autorise le Centre de Gestion de négocier un contrat d'assurances statutaires auprès d'une entreprise d'assurance agréée pour le période du 01/01/2026 au 31/12/2030. Vote à l'unanimité.

Compte de Gestion 2024 - Service des eaux

Le conseil municipal approuve par 16 voix pour et 1 abstention le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2024.

Compte Administratif 2024 - Service des eaux

M. le Maire présente le compte administratif 2024 du service des eaux qui s'établit comme suit :

Section d'exploitation : Dépenses 310 765.08 €, Recettes 334 706.04 €, Report année 2023 excédent 676 592.65 €, Résultat : 700 533.61 €.

Section d'investissement : Dépenses 128 184.46 €, Recettes 45 970.54 €, Report année 2023 excédent 115 222.51 €, Restes à réaliser dépenses 12 500.00 €, Restes à réaliser recettes 56 998.00 €, Résultat : 77 506.59€.

Le compte administratif 2024 du service des eaux est approuvé par 15 voix pour et 1 abstention.

Affectation de Résultat 2024 Service des eaux

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit : 700 533.61 € à l'excédent reporté en fonctionnement.

Compte de Gestion 2024 - Commune

Le conseil municipal approuve, par 16 voix pour et 1 abstention le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2024.

Compte Administratif 2024 - Commune

M. le Maire présente le compte administratif 2024 de la commune qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement : Dépenses 1 506 296.62 €, Recettes 1 946 424.39 €, Report année 2023 excédent 3 045 742.08 €, Résultat : 3 485 869.85 €.

Section d'investissement : Dépenses 1 494 113.99 €, Recettes 1 004 291.83 €, Report année 2023 excédent 154 307.18 €, Restes à réaliser dépenses 295 972.20 €, Restes à réaliser recettes 635 548.82 €, Résultat : 4 061.64 €.

Le compte administratif 2024 commune est approuvé par 15 voix pour et 1 abstention.

Affectation de résultat 2024 Commune

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit : 3 485 869.85 € à l'excédent reporté en fonctionnement.

Le compte rendu intégral du conseil municipal sera mis en ligne sur notre site « beauval.fr » après validation au prochain conseil municipal.

L'association des écoliers de Beauval organise

Le 27 avril 2025
De 8H à 17 H

Bourse de Printemps
Particuliers, artisans



3 € les 2
mètres

A la salle des sports

Eugène Greuet (gymnase au stade)
Chemin de Beauquesne à Beauval

Nous ne mettons pas de table ni de chaise. Restauration et buvette sur place. Pour tous renseignements et règlement lors de la réservation, Merci de joindre : Mme Lenoble 06 26 91 61 91.

EXPRESSION DES CONSEILLERS MINORITAIRES

Chèr(e)s Beauvalois(es), Dites **NON** au lancement des travaux boulangerie 920 203 € TTC sans être sûr de l'obtention des subventions, **NON** au transfert envisagé de la compétence scolaire, **GARDONS** le service public communal de distribution de l'eau. Voir Facebook Beauval 2020, tous ensemble Bernard CANDAS